



ANNEXE 4

Avis de convocation conditionnel — Assemblée reconvoquée pour l'élection des administrateurs

Annexe 4 à l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle du 18 octobre 2026

Date de l'avis	Jeudi le 24 septembre 2026
-----------------------	----------------------------

Le présent avis n'a effet, et l'assemblée qui y est prévue n'est convoquée, que si la ratification de la modification des articles 32 et 33 des règlements généraux, soumise au point 8 de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 18 octobre 2026, n'est pas obtenue par les membres. Dans un tel cas, le délai de dix (10) jours actuellement prévu à l'article 33 pour le dépôt des candidatures continue de s'appliquer, l'élection des administrateurs prévue au point 17 de l'ordre du jour de cette assemblée est reportée, et une assemblée est reconvoquée aux seules fins de procéder à cette élection, aux date, heure et modalités suivantes :

Date	Dimanche 25 octobre 2026
Heure	15 h 00
Mode	Entièrement par visioconférence (Microsoft Teams)

Advenant que la ratification prévue au point 8 soit obtenue le 18 octobre 2026, le présent avis devient sans objet et l'élection des administrateurs a lieu comme prévu au point 17 de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 18 octobre 2026, selon le délai de mise en candidature précisé à l'avis d'élection (Annexe 3).

Participation à distance — Microsoft Teams

Les membres pourront se connecter à cette assemblée reconvoquée à l'aide des informations suivantes :

Rejoindre	https://teams.microsoft.com/meet/267704366424951?p=fMtkO9ldXD0KPwgx8g
Numéro de réunion	267 704 366 424 951
Code secret	fV9KJ9Ku



Cette assemblée reconvoquée ne traite que de l'élection des administrateurs. Les autres points de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 18 octobre 2026 ne sont pas repris.

Naoufel Koussani

Secrétaire du conseil d'administration

Jean-Philippe Lebel

Président du conseil d'administration